

<http://gec.venissieux.org/Sur-la-forme-comme-sur-le-fond-une>



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2012

# Sur la forme comme sur le fond, une annonce qui n'est pas acceptable.

- Les élus - Mandat 2008-2014 -

Date de mise en ligne : samedi 5 janvier 2013

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

---

On ne peut pas réorganiser un territoire comme si on se croyait revenu à Yalta. Une feuille de papier, un stylo, on trace des frontières, on charcute le territoire, on prend des compétences ici, on en laisse d'autres là, on se répartit les finances, on s'en approprie d'autres, le tout en catimini.

Sur la forme comme sur le fond, l'annonce de la création d'une Eurométropole, par Gérard Collomb et Michel Mercier, n'est pas acceptable. Aucune concertation avec les habitants, aucune consultation des élus, aucun dialogue avec les personnels des collectivités : on tranche, on acte, et on précipite la nouvelle organisation, avant même que le projet de loi de décentralisation soit examinée à l'Assemblée et au Sénat, en 2013. C'est du jamais vu ! En démocratie, il y a des règles à suivre, et cette méthode-là n'en respecte aucune. Sur le calendrier, sur l'annonce et sur le principe, il faut donc tout reprendre à zéro, et respecter les étapes de concertation préalables, qu'un tel projet ne peut ignorer.

Sur le fond maintenant, alors que l'expression démocratique et civique dans notre pays connaît une crise sans précédent, éloigner encore un peu plus les centres de pouvoir des citoyens, est un non sens très dangereux. Il y a bien une logique technocratique, dans la création de l'Eurométropole lyonnaise, contraire aux intérêts des habitants. Ce projet porte aussi en lui une fracture territoriale, entre une agglomération puissante et des zones péri urbaines et rurales abandonnées. Paris n'est pas la France, Lyon n'est pas le Rhône non plus ! Au lieu de mettre en concurrence les territoires, les populations et les services publics en les livrant au secteur marchand, affirmons plutôt, par l'action de toutes les collectivités, le principe de continuité républicaine, d'un développement juste et équitable de l'ensemble des cantons.

Et puis, de manière concrète, que vont devenir les Conseils généraux ? Que va devenir son action sociale, si importante en temps de crise ? Vers quelles collectivités vont s'adresser les habitants et l'ensemble des citoyens ? Comment vont se répartir les compétences des uns et des autres ? Quel rôle va désormais jouer la Région ? Enfin, les communes, qui n'ont pas vocation à devenir des arrondissements supplémentaires de Lyon, doivent garder les moyens de leur indépendance et de leur autonomie politique.

Nous sommes les représentants des choix déterminés par la population, lors des élections. Le premier socle républicain de proximité, ce sont les communes, et il n'y a pas lieu de les mettre en péril, ni de les menacer. Nous nous étions opposés fermement à la réforme des collectivités, initiée par Nicolas Sarkozy. Depuis l'élection de François Hollande, la création du conseiller territorial a été supprimée, mais pour le reste, le flou demeure sur de trop nombreux points. On ne peut pas poursuivre, sous une forme ou sous une autre, cette logique libérale de l'aménagement de notre territoire. Je crois que pour toutes ces raisons, Gérard Collomb et Michel Mercier n'ont pas le choix : au lieu de passer en force, il leur faut ouvrir un vrai débat avec la population, et l'ensemble des collectivités.